



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT  
DU 21 RABII II 1434 (4 MARS 2013)**

\*

**I. Le conseil du gouvernement a approuvé les projets de textes suivants :**

- 1. Projet de décret n° 2-12-904 relatif à l'école nationale de la santé publique.**
- 2. Projet de décret n° 2-12-662 modifiant et complétant le décret n° 2-94-763 du 21 joumada II 1415 (25 novembre 1994) pris pour l'application du décret-loi n° 2-94-498 du 16 rabii II 1415 (23 septembre 1994) portant création de l'Agence de logements et d'équipements militaires.**

**II. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :**

- 1) le directeur de l'Institut supérieur des professions audiovisuelles et du cinéma ;**
- 2) le directeur des équipements et de la maintenance au ministère de la santé ;**
- 3) l'inspecteur général du ministère des affaires étrangères et de la coopération ;**
- 4) le directeur des affaires africaines au ministère des affaires étrangères et de la coopération ;**
- 5) le directeur des affaires européennes au ministère des affaires étrangères et de la coopération ;**
- 6) le directeur des questions globales au ministère des affaires étrangères et de la coopération ;**
- 7) la directrice de l'union européenne et des processus méditerranéens au ministère des affaires étrangères et de la coopération.**